



**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE
SESSION ORDINAIRE DU DIMANCHE 24 MAI 2026**

Le dimanche 24 mai 2026, à neuf heures trente, s'est tenue, dans la salle de conférences de la faculté, une réunion ordinaire du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, le Président du Conseil Scientifique a procédé à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour pour enrichissement et adoption, puis a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents :

ELANDALOUSSI El Hadj (Président du Conseil), BAGHDADI Djilali (Doyen de la Faculté), BENAÏSSA Miloud (Vice-Doyen chargé de la Post-Graduation), DJELLOULI Mustapha (Vice-Doyen chargé de la Pédagogie), BELHAMRA Zineb (Chef de département des Sciences Biologiques), OUCIF Hanane (Présidente du CSD des Sciences Biologiques), ADDI Nasrine (Représentante des enseignants du Dpt des Sciences Biologiques), BACHIR BOUIADJRA Mohammed El-Amine (Chef de département d'Ecologie et Environnement), BENCHIHA Walid (Président du CSD d'Ecologie et Environnement), DOUNET Oukacha (Représentant des enseignants du Dpt d'Ecologie et Environnement), BERKANE Ibrahim (Chef de département des Sciences Agronomiques), BETTOUATI Abdelkader (Président du CSD des Sciences Agronomiques), HADRI Zouheyr (Chef de département des Sciences de la Nutrition), BENADA M'hamed (Président du CSD des Sciences de la Nutrition), FERRAG Dalila (Représentante des enseignants du Dpt des Sciences de la Nutrition), HANIS Fawzia (Représentante des Maîtres Assistants).

Etaient absents :

DALI Sarra, Représentante des Maîtres Assistants (excusée) ; NAAS Hiba, Représentante des enseignants du Dpt des Sciences de la Nutrition (excusée) ; YSSAAD Djamila, Représentante des enseignants du Dpt des Sciences Biologiques (excusée) ; BENDADA Hocine (Représentant des enseignants du Dpt des Sciences Agronomiques) ; SIDI ADDA Mustapha (Représentant des enseignants du Dpt des Sciences Agronomiques) ; ELMEZOUED Djamel Eddine (Directeur de laboratoire de recherche ESNVTA) ; ALI Mokhtar (Conservateur de la bibliothèque).

Ordre du jour :

- 1- Validation de jurys de soutenances de doctorat 3ème cycle (LMD)
- 2- Expertise de photocopies pédagogiques
- 3- Mobilité de courte durée et congés scientifiques (Exercice 2026)
- 4- Manifestations scientifiques
- 5- Divers



Université Ahmed Zabana – Relizane
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
N: 01/F.S.N.V/U.A.Z.R/2026
Relizane le: 24/05/2026



جامعة أحمد زبانة – غليزان
كلية علوم الطبيعة والحياة
الرقم : 01 / ف.س.ن.ص / ج.أ.ز.ر / 2026
غليزان في: 2026/05/24



1. Validation de jurys de soutenances de doctorat 3ème cycle (LMD)

1.1. Département des Sciences Biologiques :

Candidat : Monsieur BOUZIANE ERRAHMANI Khelil

Le Conseil Scientifique de la Faculté, après examen du procès-verbal N° 01 du 11 Mai 2026, émanant du CFD de la Filière Sciences Biologiques, Option "Microbiologie appliquée", constate la recevabilité du dossier du candidat **BOUZIANE ERRAHMANI Khelil**, lequel satisfait aux exigences réglementaires fixées par l'arrêté n° 991 du 1er août 2022, notamment l'obtention des 180 points requis, conformément à la grille de soutenabilité de la thèse figurant à l'annexe 2 dudit arrêté (annexe n° 2 de la décision n° 028 du 09 janvier 2022). Le CSF valide par ailleurs le mémoire de thèse rédigé en langue française, ainsi que la fiche de suivi et le rapport favorable du directeur de thèse attestant que la publication réalisée par le doctorant est en adéquation avec le contenu de ses travaux. Après vérification, la revue présentée a été identifiée dans la catégorie « B », et indexée dans SCOPUS. Les membres du CSD ont, de ce fait, validé la publication dans la revue « *Soil and Environment* », (P-ISSN : 2074-9546, E-ISSN : 2075-1141, année 2026), DOI : <https://doi.org/10.25252/se/2026/254034>

Enfin, le CSF approuve la composition du jury de soutenance de doctorat LMD du candidat **BOUZIANE ERRAHMANI Khelil**.

Thème: « Caractérisation et évaluation du potentiel de souches fongiques dans la mycoremédiation des sols pollués ».

Jury proposé :

Membres de jury	Grade	Qualité	Etablissement
BAGHDADI Djilali	Pr	Président	U. Relizane
SI MOHAMMED Abdesslem	MCA	Directeur de thèse	U. Relizane
MEGHARBI Ahmed	MCA	Co-directeur de thèse	U. Relizane
BENAISSA Miloud	MCA	Examineurs	U. Relizane
BELHAMRA Zineb	MCA		U. Relizane
ZABOURI Younes	MCA		USTO

2. Expertise de polycopiés de cours

2.1. Premier passage

Les membres du conseil scientifique de la faculté ont examiné les demandes d'expertise de polycopiés de cours des enseignants affiliés aux différents départements (voir tableau ci-dessous) et ont émis un avis favorable à ces demandes et approuvé les experts proposés.

Université Ahmed Zabana – Relizane
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
N: 01/F.S.N.V/U.A.Z.R/2026
Relizane le : 24/05/2026



جامعة أحمد زبانة – غليزان
كلية علوم الطبيعة والحياة
الرقم : 01 /ك.ع.ط.ج.أ.ز.غ/2026
غليزان في: 2026/05/24

Département	Candidat	Intitulé du polycopié	Experts
Sciences Biologiques	BENAISSA Miloud	Microbiology	BENADA M'Hamed, MCA, U. Relizane DERMECHE Keltoum, Pr, USTO.
		Methodology of Scientific Research	BAGHDADI Djilali, Pr, U. Relizane. SADDIKIOUI Leila, MCA, E.S.S.B. d'Oran.
	DJELILATE Mohammed	Legislation	BENAISSA Miloud, MCA, U. Relizane LAHOUIA Mounia Mansouri, MCA, U. Batna 2
		Fungal Biology	DJELLOULI Mustapha, MCA, U. Relizane KHELOUFI Abdenour, MCA, U Batna 2
	MELLALI Sarah	Molecular Biology	BelkheirKhadidja, MCA, U. Relizane HaoudKhadidja, Pr, U. Sidi Bel Abbes
	BELHAMRA Zineb	Sytematics of Prokaryotes	OUCIF Hanane, MCA, U. Relizane BENDJEMANA Katia, Pr, U. Khenchla
	SBAHI Khayra	Animal Experimentation	NABTI Ismahane, MCA, U. Relizane ZIDANE Azdinia, Pr, U. Chlef
	HANIS Fawzia	Parasitic zoonoses	NABTI Ismahane, MCA, U. Relizane BOUAMRA Mohammed, Pr, U. Ain Temouchent
	BERZOU Sadia	Biochimie analytique et médicale	ADDI Nesrine, MCA, U. Relizane. MADANI Zohra, Pr, U. Mascara
	MALTI Charaf eddine Watheq	Méthodologie en culture cellulaire	MELLALI Sarah, MCA, U. Relizane BEKHECHI Chahrazed, Pr. U. Tlemcen
Ecologie & Environnement	ALLAM Ayoub	Ecologie générale	BENCHIHA Walid, MCA, U. Relizane. ARABI Zohra, MCA, U. Tiaret.
		Environnement et developpement durable	BACHIR BOUIADJRA Mohammed El Amine, MCA, U. Relizane BENCHOHRA Maamar, Pr. U. Tiaret.
	MEGHARBI Ahmed	Biostatistic and Data analysis	GHELLAI Malika, MCA, U. Relizane BELGHERBI Benamar, MCA, U. Mascara.
	BENKADDOUR Benyekhlef	Cartography	MEGHARBI Ahmed, MCA, U. Relizane. Si TAYEB Tayeb, Pr. U. Saida.
	BELKHEDIM Leila	Protection de l'environnement	BENTAALLAH Mohammed El Amine, MCA, U. Relizane ZEMRI Khalida, Pr. U. Sidi Bel Abbes.
Sciences Agronomiques	ELMEZOUED Djamel Eddine	Production des plantes et semences	BETTOUATI Abdelkader, MCA, U. Relizane BELHADI Abdelkader, MCA, U. Saida
	NOUAR Belgacem	Bioclimatologie	MAAMAR Benchohra, Pr, U. Tiaret. BERKANE Ibrahim, MCA, U. Relizane
Sciences de la Nutrition		BOUAMAR Sarra	Biosystématique Végétale
	Recherche Bibliographique		ZIAR Hasnia, Pr, U. Mostaganem HADRI Zouheyr, MCA, U. Relizane
	FERRAG Dalila	Contrôle de qualité en agro-Alimentaire	DEMMOUCHE Abbasia, Pr, U. Sidi Bel Abbes. BENADA M'hamed, MCA, U. Relizane
HARTANI Ahmed	Cartographie Agricole	BACHIR BOUIADJRA Mohammed El Amine, MCA, U. Relizane ANTEUR Djamel, MCA, U. Saida.	



2.2. Second passage

Le Conseil Scientifique de la Faculté a pris acte des **rapports favorables** des experts désignés pour l'évaluation des polycopiés de cours des enseignants affiliés aux différents départements (voir tableau ci-dessous)

Département	Candidat	Intitulé du polycopié	Experts
Sciences Biologiques	SI MOHAMMED Abdesselem	Communication	HADJ MOSTEFA Adda, Pr, U. Relizane REGAGBA Zineb, Pr, U. Tiaret
	KEBAL Leila	Scientific english	SBAHI Khayra, MCA, U. Relizane ROUIBI Abdelhak, Pr, U. Blida 1
	DERRADJIA Amina	Interaction of microorganisms	SI MOHAMMED Abdesselem, MCA, U. Relizane ZERROUKI Khayra, MCA, U. Chlef
Sciences Agronomiques	TADJOURI Houria	Environnement et développement durable	NEMMICHE Saïd, Pr, U. Mostaganem BERKANE Ibrahim, MCA, U. Relizane

3. Répartition et classement des demandes de mobilité internationale de courte durée et des stages de perfectionnement à l'étranger au titre de l'exercice 2026

Conformément à l'arrêté n° 345 du 09 mars 2026 relatif au programme de mobilité internationale de courte durée et aux stages de perfectionnement, et dans le respect des critères de sélection ainsi que des grilles d'évaluation propres à chaque catégorie (programme spécial de perfectionnement linguistique, séjour scientifique de haut niveau-SSHN, et stages de perfectionnement à l'étranger), les membres des Comités Scientifiques de Départements (CSD) ont examiné et classé les candidats relevant de leurs départements respectifs, sur la base des listes transmises par le vice-rectorat chargé des relations extérieures. Une commission *ad hoc*, regroupant les présidents des CSD, les chefs de département et plusieurs membres élus des CSD et du Conseil Scientifique de Faculté (CSF), a été constituée et s'est réunie à deux reprises : la première séance, le 17 mai 2026, a permis la réception, le traitement et la vérification des dossiers issus des différents départements ; la seconde, tenue le 21 mai 2026, a été consacrée à l'examen des recours déposés. A l'issue de ce processus, et après traitement des recours relatifs aux candidatures à la mobilité de courte durée à l'étranger, les résultats du classement définitif ont été publiés. Chaque candidat a alors été invité à confirmer définitivement la destination de son séjour avant le 23 mai 2026 à 16h00. Passé ce délai, et conformément aux instructions du doyen de la faculté, tout changement de destination ne pourra être accepté qu'en cas de justification solide, dûment étayée par un rapport circonstancié. Les membres du Conseil Scientifique de Faculté (CSF) ont ensuite validé le classement global des candidats établi par la commission, conformément aux tableaux ci-après. La répartition des stages par type de mobilité au sein de la faculté est présentée comme suit :



3.1. Stage de Perfectionnement

3.1.1. Programme spécial de perfectionnement linguistique

N°	Nom et Prénom	Grade	Département
1	HAMAD Hanane	MCB	Ecologie et Environnement
2	TEFFAHI Mustapha	MAA	Sciences Agronomiques

Il convient de rappeler que Monsieur TEFFAHI Mustapha, maître-assistant de classe A inscrit au programme spécial de perfectionnement linguistique, bien qu'il soit au-delà de la sixième inscription et ne dispose pas d'une attestation d'inscription régulière, a été maintenu dans le classement à titre exceptionnel par décision du Conseil Scientifique de Faculté, sur la base de l'avis préalable du service de post-graduation du vice-rectorat. Cette validation demeure conditionnée à l'acceptation par les services financiers compétents, lesquels conservent la prérogative du contrôle de conformité réglementaire. En cas de refus du contrôleur financier, les crédits correspondants seront réaffectés conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté n° 345/2026.

3.1.2. Enseignants-chercheurs permanents inscrits en doctorat

Nom et Prénom	Grade	Département	Destination
HARMOUCHE Amaria	MAA	Sciences Biologiques	Espagne

3.2. Séjour Scientifique de Haut Niveau

N°	Nom et prénom	Grade	Département	Destination
1	BAGHDADI Djilali	Professeur	Doyen de la faculté	Espagne
2	MESKINI Zakaria	MCB	Sciences Agronomiques	Espagne
3	OUCIF Hanane	MCA	Sciences Biologiques	Tunisie
4	NOUAR Belgacem	MCB	Sciences Agronomiques	Tunisie
5	BENADA M'hamed	MCA	Sciences de la Nutrition	Espagne
6	BENAISSA Miloud	MCA	Sciences Biologiques	Tunisie
7	BEKHEDDA Hadjer	MCB	Sciences Biologiques	Espagne
8	AOUADJ Sid Ahmed	MCB	Ecologie & Environnement	Tunisie
9	HADRI Zouheyr	MCA	Sciences de la Nutrition	Tunisie
10	Hanis Fouzia	MCB	Sciences Biologiques	Espagne
11	MELLALI Sarah	MCA	Sciences Biologiques	Tunisie
12	AROSSI Abdelkrim	MCA	Sciences Biologiques	Tunisie
13	DOUINAT Oukacha	MCA	Ecologie & Environnement	Turquie
14	BENTAALLAH Mohamed El Amine	MCA	Ecologie & Environnement	Espagne
15	EL MEZOUED Djamel Eddine	MCA	Sciences Agronomiques	Tunisie
16	ALLAM Ayoub	MCB	Ecologie & Environnement	Italie
17	AZZOUZ Fatima	MCA	Ecologie & Environnement	France
18	SI MOHAMMED Abdeselem	MCA	Sciences Biologiques	Espagne
19	KEBAL Leila	MCB	Sciences Biologiques	Turquie
20	HOUARI Hady Habib	MCB	Ecologie & Environnement	Tunisie
21	Saibi Amina Nour Elhouda	MCB	Sciences de la Nutrition	Turquie

Université Ahmed Zabana – Relizane
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
N: 01/F.S.N.V/U.A.Z.R/2026
Relizane le: 24/05/2026



جامعة أحمد زبانة – غليزان
كلية علوم الطبيعة و الحياة
الرقم : 01 /ك.ع.ط.ح/ج.أ.ز.غ/2026
غليزان في: 2026/05/24

22	BERZOU Sadia	MCA	Sciences Biologiques	Irlande
23	DALI Sarah	MCB	Sciences de la Nutrition	Turquie
24	MEGHARBI Ahmed	MCA	Ecologie & Environnement	Italie
25	GHZIEL Bakhta Chahira	MCB	Sciences de la Nutrition	Italie
26	DERRADJIA Amina	MCB	Sciences Biologiques	Turquie
27	DJELLOULI Mustapha	MCA	Sciences Biologiques	Espagne
28	BETTOUATI Abdelkader	MCA	Sciences Agronomiques	Egypte
29	MALTI Charafeddine Watheq	MCA	Sciences Biologiques	France
30	AFFANE Fouad	MCB	Sciences de la Nutrition	Tunisie
31	SBAHI Khayra	MCA	Sciences Biologiques	France
32	BENCHIHA Walid	MCA	Ecologie & Environnement	France
33	BERKANE Ibrahim	MCA	Sciences Agronomiques	Egypte
34	TAMERT Asma	MCA	Ecologie & Environnement	France
35	BELHAMRA Zineb	MCA	Sciences Biologiques	France
36	MELIANI Meriem Fethia	MCB	Sciences Biologiques	Espagne
37	NAAS Hiba	MCB	Sciences Biologiques	Tunisie
38	BENAISSA KADDAR Youcef	MCB	Sciences Agronomiques	Turquie
39	BENAICHETA Nora	MCA	Sciences Biologiques	France
40	BACHIR BOUIADJRA Mohammed El Amine	MCA	Ecologie & Environnement	Espagne
41	ADDI Nesrine	MCA	Sciences Biologiques	Tunisie
42	GHELLAI Malika	MCA	Ecologie & Environnement	Espagne
43	YSSAAD Djamila	MCB	Sciences Biologiques	Turquie
44	DJELILATE Mohamed	MCA	Sciences Biologiques	France
45	TAJOURI Houria	MCB	Sciences Agronomiques	Hollande
46	BENKADDOUR Benyekhllef	MCA	Ecologie & Environnement	Turquie

3.3. Manifestations Scientifiques

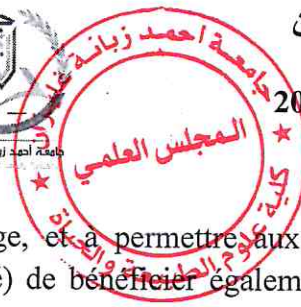
Nom et Prénom	Destination	Observation
BETTOUATI Abdelkader	Tunisie	Défavorable

Les membres du CSF ont émis un avis défavorable à la demande présentée par Monsieur BETTOUATI Abdelkader, considérant que la manifestation scientifique internationale proposée ne répond pas aux critères de recevabilité fixés par l'arrêté n° 345/2026, puisqu'elle n'est pas indexée dans le Web of Science (WOS).

3.4. Doctorants non-salariés

Concernant la catégorie des doctorants incluse dans les 10 % restants (11 en 4ème inscription et 4 en 2ème inscription), il a été constaté que quelques candidats en 4ème inscription disposent déjà d'un article publié, condition requise pour le dépôt de leur dossier de soutenance. Ce fait leur confère un classement favorable grâce aux points rapportés par l'article. A l'inverse, les doctorants en 2ème inscription viennent tout juste d'entamer leurs travaux de recherche et se trouvent, de ce fait, en bas du classement. Afin de préserver l'équité et d'assurer une utilisation optimale des stages de perfectionnement, le Conseil Scientifique de Faculté a décidé que les doctorants en 4ème inscription ne pourront déposer leur dossier de soutenance qu'après la consommation effective du stage. Cette mesure vise à éviter que ces candidats ne sollicitent

Université Ahmed Zabana – Relizane
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
N: 01/F.S.N.V/U.A.Z.R/2026
Relizane le: 24/05/2026



جامعة أحمد زبانة – غليزان
كلية علوم الطبيعة و الحياة
الرقم : 01 /ك.ع.ط.ح/ج.أ.ز.غ/2026
غليزان في: 2026/05/24

immédiatement la soutenance après l'octroi du stage, et à permettre aux doctorants moins avancés (notamment ceux n'ayant pas encore d'article publié) de bénéficier également de cette opportunité de perfectionnement.

Les candidats relevant de cette catégorie, retenus par le CSF et dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous, sont invités à compléter leur dossier en fournissant les pièces justificatives manquantes. Il est notamment exigé la présentation d'une attestation de non-affiliation à la CNAS et à la CASNOS.

N°	Nom et prénom	Nième Inscription	Département	Destination
1	CHAALAL Houria	4ème	Ecologie & Environnement	Allemagne
2	ABDI Nessrin	4ème	Sciences Biologiques	Espagne
3	OGAB Saliha	4ème	Sciences Agronomiques	Espagne
4	LAREF Nawal	4ème	Sciences Biologiques	Tunisie
5	BENOTMANE Kamel	4ème	Sciences Biologiques	Espagne
6	TABOURI Mounira	4ème	Sciences Biologiques	Espagne
7	NAIB Leila	4ème	Ecologie & Environnement	Italie
8	DAHOUN Meriem	4ème	Sciences Biologiques	Espagne
9	BENGHAFOUR kheira Hiba	4ème	Sciences Agronomiques	Italie
10	LAMOURI Abdelmouman	2ème	Sciences Biologiques	Allemagne
11	AOUFI Farida	4ème	Ecologie & Environnement	Italie
12	BELKHADEM Atika	4ème	Ecologie & Environnement	France
13	LEBTAHI Neila	2ème	Sciences Biologiques	Espagne
14	SEGHIR Souhaib	2ème	Sciences Biologiques	Espagne
15	MAZARI Asma	2ème	Ecologie & Environnement	Tunisie

3.5. Constats et anomalies relevés

A l'issue de la validation des classements des candidats par catégorie, un débat approfondi s'est tenu concernant la qualité et la conformité des dossiers. Plusieurs anomalies ont été relevées par les Comités Scientifiques de Départements (CSD) lors du traitement des dossiers, ainsi que par la commission *ad hoc* lors de leur vérification. Les observations ont porté notamment sur le non-respect des délais de dépôt sur la plateforme, la tentative de comptabilisation de documents ajoutés après clôture, certaines pratiques de traitement non harmonisé au niveau des CSD ne garantissant pas l'application stricte des critères définis par l'arrêté n° 345/2026, la qualité discutable de certains cours en ligne, ainsi que la présentation d'ouvrages publiés chez des maisons d'édition non reconnues. Il a également été constaté que plusieurs recours étaient formulés de manière vague et non argumentée, rendant leur traitement fastidieux. Au terme de ces échanges, les mesures suivantes ont été arrêtées afin de garantir à l'avenir, l'équité, la transparence et la conformité réglementaire :

Recommandations finales :

1. **Documents recevables** : Ne seront pris en compte que les pièces déposées sur la plateforme dédiée lors de la soumission initiale. Tout document ajouté après la clôture de la plateforme sera automatiquement rejeté.



2. **Fichier récapitulatif obligatoire** : Chaque candidat doit fournir un fichier unique au format PDF regroupant l'ensemble des pièces déposées (articles, attestations, PV de soutenance, etc.). Un spécimen standardisé sera élaboré par le vice-doyen chargé de la post-graduation, avec intercalaires thématiques (articles, communications, cours, PV de soutenance, etc.).
3. **Cours en ligne et enseignement en anglais** : Les cours en ligne (*e-learning*) déclarés doivent être accessibles au vice-doyen chargé de la pédagogie, au chef de département et à son adjoint via la plateforme "e-learning". Une attestation officielle délivrée par le chef de département sera exigée pour valider la langue et le contenu. Sans attestation, aucun point ne sera comptabilisé.
4. **Ouvrages et "chapter books"** : Les publications issues de maisons d'édition non reconnues ou ne disposant pas de validation formelle ne seront pas comptabilisées dans l'évaluation des dossiers. Conformément aux dispositions des grilles d'évaluation Perfectionnement/SSHN (Arrêté n° 345/2026), les ouvrages scientifiques ou pédagogiques ne sont pris en compte qu'après validation par les Conseils Scientifiques compétents.
5. **Recours** : Les recours doivent être formulés de manière précise et argumentée (ex. référence à un article, communication, calcul spécifique, etc.). Les recours vagues ou non documentés seront rejetés sans réexamen complet du dossier.
6. **Répartition des quotas par département** : Sur proposition du doyen, il a été convenu qu'à compter du prochain exercice, les quotas de stages de mobilité et de perfectionnement seront directement attribués à chaque département, proportionnellement à leurs effectifs. Cette mesure vise à mettre fin au système de "panier commun" et à instaurer un traitement harmonisé au niveau des CSD, garantissant ainsi l'application stricte des critères d'évaluation des candidats.

3.6. Réaffectation exceptionnelle des quotas de mobilité conformément à l'article 6 de l'arrêté 345/2026

Suite à l'examen des demandes de mobilité de courte durée, les membres du Conseil Scientifique de Faculté ont constaté un déséquilibre manifeste entre les quotas réglementaires et les demandes effectives. Les statistiques réelles se présentent comme suit : 1 demande de stage de perfectionnement (MAA), 2 demandes dans le programme spécial linguistique (dont 1 MCB conforme et 1 MAA retenu à titre exceptionnel), 46 demandes de séjours scientifiques de haut niveau (SSHN), 15 demandes de doctorants non-salariés (11 en 4ème inscription et 4 en 2ème inscription, toutes conformes), et 1 demande de manifestation scientifique internationale non recevable car l'événement n'est pas indexé WOS.

Conformément à l'article 6 de l'arrêté n° 345/2026, qui prévoit la possibilité de modifier exceptionnellement la répartition des quotas après avis du Conseil Scientifique et notification à l'administration centrale, le CSF décide de procéder à une réaffectation des crédits non utilisés des catégories sous-représentées relevant de sa compétence (notamment le perfectionnement et les manifestations scientifiques internationales, dont le seul dossier n'a pas été jugé recevable) vers les catégories fortement sollicitées. Cette réaffectation est opérée au profit des catégories prioritaires dans le cadre des 10 % restants, à savoir les Séjours Scientifiques de Haut Niveau (SSHN), réservés aux professeurs, MCA et MCB ainsi que la sous-catégorie des doctorants non-salariés. L'objectif est de



préservé l'équilibre entre les différentes catégories de bénéficiaires, de renforcer la visibilité internationale des enseignants de rang magistral et d'assurer une utilisation optimale des ressources disponibles, dans le respect du cadre réglementaire.

4. Manifestations scientifiques

Les membres du CSF ont donné un avis favorable à la proposition conjointe formulée par le département des Sciences Agronomiques et le laboratoire ESNVTA pour l'organisation d'un séminaire national intitulé « **Agriculture Durable et Innovation** » durant la journée du 28 Novembre 2026.

5. Divers

5.1. Besoins en encadrement

Le Conseil Scientifique de Faculté constate un déficit structurel en enseignants permanents dans plusieurs filières de formation, notamment en Sciences Agronomiques, Sciences Biologiques, Sciences de la Nutrition. Ce déficit s'étend également aux matières fondamentales transversales (Mathématiques et Mathématiques Appliquées, Physique et Informatique), qui sont enseignées à différents niveaux de la faculté et dont l'encadrement repose actuellement sur des vacataires. Cette situation fragilise la continuité pédagogique et ne garantit pas la conformité réglementaire. Les besoins réels, calculés sur la base des volumes horaires d'enseignement en licence et master, se présentent comme suit :

- Sciences Agronomiques : **14** postes à pourvoir
- Sciences Biologiques : **9** postes
- Sciences de la Nutrition : **12** postes
- Mathématiques/Mathématiques Appliquées : **1** poste
- Physique : **1** poste
- Informatique : **1** poste

En conséquence, le CSF recommande de pourvoir les postes permanents manquants dans les filières et spécialités précitées. Cette mesure est jugée indispensable pour assurer un encadrement pédagogique et scientifique de qualité à tous les niveaux de formation (licence et master), préserver l'équilibre entre les spécialités et garantir la visibilité académique de la faculté.

5.2. Responsabilités pédagogiques/scientifiques

Sur proposition de Monsieur le Doyen, les membres du Conseil Scientifique de Faculté ont validé les nominations suivantes aux postes de responsables pédagogique et scientifique :

- Monsieur SI MOHAMMED Abdesslem (MCA) est nommé responsable du domaine SNV, en remplacement de Madame OUIS Miryam dont la fonction a pris fin.
- Madame BEKHEDDA Hadjer (MCB) est nommée responsable de la Licence "Biochimie", en remplacement de Madame MELLALI Sarah dont la fonction a pris fin.

Université Ahmed Zabana – Relizane
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
N: 01/F.S.N.V/U.A.Z.R/2026
Relizane le: 24/05/2026



جامعة أحمد زبانة – غليزان
كلية علوم الطبيعة و الحياة
الرقم : 01 /ك.ع.ط.ح/ج.أ.ز.غ/2026
غليزان في: 2026/05/24

- Madame OUCIF Hanane (MCA) est nommée Présidente du Comité de Formation Doctorale de la filière "Sciences Biologiques" pour la formation doctorale 2024-2025, suite à la mise en disponibilité de Madame OUIS Miryam, après avoir assuré l'intérim depuis la date d'acceptation de cette mesure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures 45 minutes.

Le Président du Conseil Scientifique

Pr El Hadj ELANDALOUSSI

Handwritten signature in blue ink over a red circular stamp. The stamp contains the text 'جامعة أحمد زبانة غليزان', 'المجلس العلمي', and 'كلية علوم الطبيعة والحياة'. The signature is written in Arabic script.